

FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 14+ ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu
- ♦ Chargés d'évacuation.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Aucun

DURÉE DE LA FORMATION :

2 sessions par jour.

Trois heures environ de face à face pédagogique par session.

**Chaque session est limitée à 14 personnes maximum + 1 PMR*
soit 30 personnes dont 2 PMR* par jour.**

* PMR : Personne à Mobilité Réduite

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise
- ♦ Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction
- ♦ Connaître les consignes d'évacuation
- ♦ Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur
- ♦ Mises en situation des stagiaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Unité mobile de formation équipée :
 - D'un espace de formation de 14 places assises + 1 PMR* ;
 - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*)
- ♦ Supports pédagogiques numériques
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*)
- ♦ Synthèse
- ♦ Évaluation et bilan du stage
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire

* PMR : Personne à Mobilité Réduite

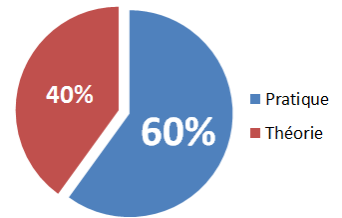
MÉTHODES D'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE :

- ♦ Évaluation formative lors de la partie pratique

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie

- ♦ Connaissances des consignes de sécurité ;
- ♦ Risques spécifiques de l'établissement ;
- ♦ Rappel des procédures internes de l'établissement ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'incendie ;
- ♦ Reconnaissance, choix et utilisation des différents moyens d'extinction (Extincteurs, Couverture Anti-Feu, RIA...);
- ♦ Rôles des Équipiers de Seconde Intervention ;
- ♦ Positionnement dans la chaîne des secours;
- ♦ Actions attendues avant, pendant et après l'arrivée des secours ;
- ♦ Choix des priorités ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'évacuation et de mise en sécurité des PSH* ;
- ♦ Notion sur l'espace d'attente sécurisé ;
- ♦ Audition du signal sonore d'évacuation.



2^{ème} Partie : Pratique -> Exercice d'extinction sur feu réel

Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

Plusieurs scénarios (bureau, stockage, personne, armoire électrique, ...).

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

2 pédagogies possibles :

- Apprentissage par découverte (sans utilisation de caméras) ;
- Apprentissage par observation (avec utilisation de caméras).

3^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans le MobiFeu 14+

- ♦ Exercice de mise en situation en zone enfumée ;
- ♦ Passage par un espace d'attente sécurisé ;
- ♦ Contrôle du comportement en ambiance hostile (*Le groupe de participants sera amené à se déplacer dans un espace enfumé propre, sans odeur et sans danger*).

4^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans l'établissement

- ♦ Reconnaissance et identification des dispositifs de sécurité et des moyens d'extinction ;
- ♦ Reconnaissance des itinéraires d'évacuation, des difficultés du parcours et du point de rassemblement ;
- ♦ Reconnaissance des comportements à risques.

* PSH : Personne en Situation de Handicap

COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

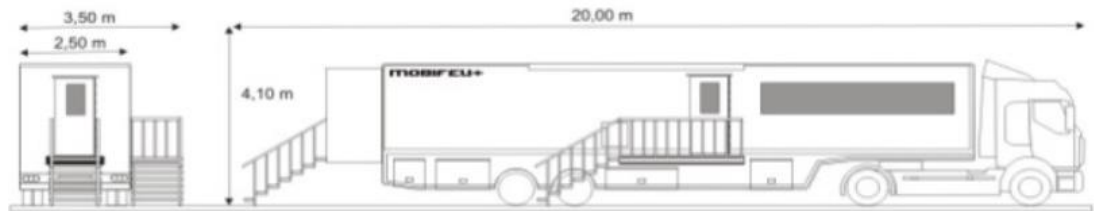
UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

CABINET PRÉVENTION INCENDIE

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;
- ♦ Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque session ;
- ♦ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 25 mètres de long, 3 mètres de large, 4 mètres 10 de hauteur pour un poids total de 22 tonnes,
- la mise à disposition de 2 prises de courant 220v mono 16A ou 32A à moins de 50 mètres.

Nous consulter pour toute demande particulière.



APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par courrier électronique
- ♦ Une évaluation de la formation vous sera proposée dans le cadre de notre démarche qualité

TARIF :

- ♦ Sur devis / nous consulter

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI)
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI)
- ♦ Formation en unité mobile
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal)
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

3/ santé au travail :

- ♦ Formation Gestes et Postures

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s))

6/ un audit de sécurité incendie

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie